



# ATELIERS MUSIQUE

2021 2022

Notre école de musique est située au 30 rue de Normandie à Asnières (à côté de la gare d'Asnières).

Nous y enseignons la guitare, le piano, la batterie et le chant.

Dispensés au sein de l'école Saint Joseph, le mercredi matin, nos ateliers permettent aux enfants attirés par la musique, de découvrir les bases du solfège, de la guitare et du chant.

## Comment s'inscrire ?

1. Compléter la fiche d'adhésion, avec les disponibilités de l'enfant pour l'activité.
2. Réaliser le règlement :
  - 234 euros à l'ordre de l'Ecole de guitare d'Asnières
3. Le dossier d'inscription (comportant la fiche d'adhésion complétée et signée et le règlement) doit être déposé :
  - A l'école de guitare d'Asnières  
30 rue de Normandie - 92600 Asnières  
(Boite à lettres située à gauche de la grille d'entrée dans le patio)
4. Début septembre, nous vous contactons par SMS pour vous indiquer le créneau retenu pour l'activité.



ELEVE ADHERENT	PARENTS
NOM :	NOM mère :
Prénom :	Tél portable mère :
Date de naissance :	Courriel mère :
Classe à la rentrée 2021 :	
Adresse :	NOM père :
	Tél portable père :
	Courriel père :

### INSCRIPTION ET DEROULEMENT DES ACTIVITES

Pour qu'une activité soit ouverte, un nombre minimum d'adhérents est requis.

Pour suivre les cours, les élèves doivent être dûment inscrits. Pour cela, la fiche d'adhésion doit être complétée et le règlement doit être acquitté dans sa totalité (chèques libellés à l'ordre de : **L'Ecole de guitare d'Asnières**).

L'inscription est définitive. Aucun remboursement ne peut être réalisé, en cours d'année.

Les enfants doivent avoir leur instrument et l'apporter lors des ateliers.

Pendant les activités, les enfants demeurent sous la responsabilité de l'école.

J'inscris mon enfant à l'association, pour la saison 2021 2022 et je l'autorise à participer aux activités et aux manifestations organisées par l'association.

Droit d'image : j'autorise l'association à utiliser des photos ou vidéos représentant mon enfant, dans le cadre des activités, sur tout support de communication de l'association (plaquette, site Internet, ...) et ce, pour une durée de 10 ans.

Je soussigné(e) M(e) ..... reconnais avoir pris connaissance des conditions ci-dessus.

### CRENEAU SOUHAITE

Créneau	Indiquer l'ordre de préférence (1 ou 2)
Mercredi 10H00-11H00	
Mercredi 11H00-12H00	

### ADHESION

Date	Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)